

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 63/1972 (1972)

Artikel: Les écoles associées de l'Unesco en Suisse
Autor: De Schoulepnikoff, Chantal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoles associées de l'UNESCO en Suisse

En 1973, le Programme des écoles associées de l'UNESCO fêtera son vingtième anniversaire. C'est en effet en 1953 que, dès sa création par l'UNESCO, quelques écoles suisses s'y sont associées et par la même occasion se sont associées entre elles pour des échanges de documentation. A cette occasion, nous voudrions donner quelques renseignements sur la façon dont le Programme est appliqué actuellement en Suisse et sur l'appui que lui apporte la Commission nationale suisse pour l'UNESCO.

Il existe à ce jour une cinquantaine d'écoles associées en Suisse. Elles sont représentées par un comité de dix membres qui se réunit quatre ou cinq fois par année. Le comité est rattaché à la Commission nationale par sa présidente, qui est membre de la Section Education, et au Secrétariat de la Commission nationale par une « chargée des relations avec les écoles associées ».

Selon les recommandations de l'UNESCO, le Programme est appliqué dans les classes suisses sous trois formes principales:

- a) étude d'un pays;
- b) étude d'un thème (racisme, environnement, par exemple);
- c) étude des organisations internationales et des Droits de l'homme.

Ces trois possibilités permettent à chacun de traiter la compréhension internationale de la manière qui lui convient: le système est très souple et doit pouvoir s'adapter à chaque situation particulière.

Un des problèmes les plus difficiles à résoudre pour les enseignants est celui de la documentation. La Commission nationale leur vient en aide en leur distribuant régulièrement les publications de l'UNESCO (brochures, revues, affiches, etc.); en mettant à leur disposition des films et des diapositives préparés par l'UNESCO (ceux-ci sont déposés dans différentes maisons spécialisées qui les envoient gratuitement aux enseignants intéressés); en leur faisant parvenir les publications mensuelles ou occasionnelles de la Commission nationale. Enfin, les écoles associées reçoivent tous les trois mois environ une « lettre d'information » qui les tient au courant des activités de l'UNESCO et de la Commission nationale dans le domaine de l'éducation, des travaux réalisés dans le cadre du Programme, des possibilités qui leur sont ouvertes (correspondances, nouvelles publications UNESCO, échanges, etc.).

Toujours dans ce souci d'aider les enseignants à se procurer une documentation directe, la Commission nationale organise chaque année deux séminaires sur un pays déterminé. Destinés à tous les enseignants suisses, ceux-ci représentent par la même occasion un moyen de faire connaître le Programme des écoles associées.

C'est depuis 1962 que les séminaires existent de façon régulière, tout d'abord à raison d'un par année, alternativement en français et en allemand. Les premiers pays traités ont été l'Iran (1962-1963), l'Inde (1964-1965), l'Afrique noire (1965-1966), l'Afrique du Nord (1967-1968), l'Amérique latine (en allemand en 1969), l'Amérique centrale (en français en 1970) et le Brésil (en allemand en 1970). Dès cette date, devant le succès croissant remporté par ces rencontres, la Commission nationale a décidé d'organiser deux séminaires par année sur le même pays, en français et en allemand. C'est ainsi qu'en 1971 les enseignants suisses ont entendu parler du Mexique, et en 1972 de la Chine. Le sujet prévu pour 1973 est l'Indonésie.

Après diverses tentatives, il a paru nécessaire aux organisateurs de donner aux participants l'occasion de s'associer plus activement aux séminaires, en leur permettant de s'exprimer au cours de discussions avec les conférenciers. C'est pourquoi depuis deux ans les séminaires se déroulent de la façon suivante: quatre demi-journées permettent à quatre conférenciers de parler de sujets choisis de manière à donner du pays en question une image aussi fidèle que possible. Ainsi l'histoire, la politique intérieure, la politique extérieure, l'économie, la géographie, l'art, la littérature, la philosophie, etc., sont tour à tour traités. Après un exposé d'une heure environ, les participants (au nombre de cinquante à soixante) se divisent en trois groupes de travail qui mettent en commun les questions que leur a suggérées l'exposé. Puis une nouvelle réunion entre le conférencier et tous les participants permet à ceux-ci d'ouvrir la discussion en posant les questions préparées. Cette formule a l'avantage de sérier les questions et de structurer la discussion.

Une projection de film ou un débat libre occupe une soirée. L'autre soirée est traditionnellement consacrée à la présentation du Programme suisse des écoles associées, qui permet aux membres actifs de ce Programme de parler de leur expérience et de donner ainsi quelques exemples concrets.

A la suite des séminaires sont publiés les rapports qui contiennent les textes ou les résumés des conférences. C'est également après les séminaires que sont constituées à l'intention des écoles des « caisses de documentation » ou « caisses-bibliothèques ». Ces caisses contiennent une cinquantaine de volumes d'histoire, de géographie, d'économie, de politique, d'art, de littérature ancienne et contemporaine (contes, légendes, romans, récits de voyage, etc.). On y trouve également des cartes de géographie, des diapositives, des films fixes et des disques de musique folklorique. Les caisses sont destinées à être utilisées aussi bien par le professeur que par l'élève. Elles sont mises à la disposition des classes qui le désirent et circulent ainsi d'école en école.

Ces différents types de documentation mis à la disposition des écoles associées par la Commission nationale permet aux enseignants d'entreprendre des travaux dans le domaine de la compréhension internationale sans passer des semaines à réunir l'information indispensable. C'est ainsi que la Commission nationale contribue de manière tangible à la formation continue des enseignants.

CHANTAL DE SCHOULEPNIKOFF
*Secrétariat de la Commission nationale suisse
 pour l'UNESCO*